



INFORMATION RAPIDE n°2020-10

Affouage 2020

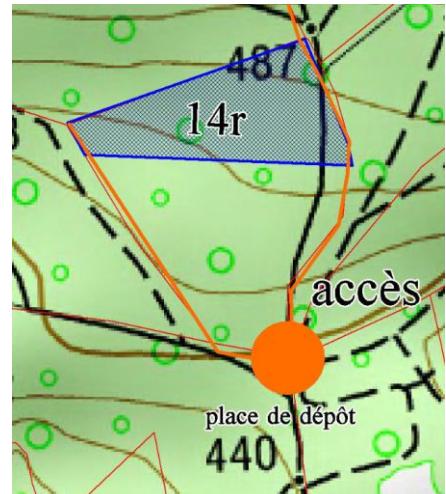
La parcelle forestière n°14r est proposée à l'affouage (arbres sur pied).

Les lots seront établis en fonction du nombre d'affouagistes ; chaque lot représentera donc approximativement le même volume de bois.

Toute personne intéressée est priée de s'inscrire auprès de la mairie

avant le 30 octobre 2020, par téléphone au 03.84.23.71.92

ou par mail à mairie@saint-germain-le-chatelet.fr



Jus de pommes

Les pommiers communaux ont été généreux cette année.

Nous vous proposons donc du jus de pommes conditionné en cubi de 5 litres, que vous pouvez conserver jusqu'à 2 mois après ouverture.

Le cubi est vendu au tarif de 8 €, soit 1.60 € le litre.

Pour des raisons d'organisation, merci de bien vouloir passer commande au préalable auprès du secrétariat au 03.84.23.71.92

Conciliateur de justice

Une solution amiable peut souvent venir apaiser un conflit d'ordre civil : problèmes de voisinage, différends entre propriétaire et locataire, litiges à la consommation, créances impayées, malfaçons de travaux.

Pour vous aider, les conciliateurs de justice se tiennent à votre disposition gratuitement.

Des permanences sont assurées à la Communauté de Communes des Vosges du Sud le vendredi après-midi en semaines impaires.

Retrouvez le calendrier complet des permanences ainsi que les infos pratiques sur notre site Internet www.saint-germain-le-chatelet.fr
> onglet « Vie pratique » > « Liens et adresses utiles »



Déneigement

Les personnes âgées de 70 ans et plus qui sont dans l'incapacité d'assurer le déneigement de leur entrée et du trottoir devant leur domicile sont priées de se faire connaître en mairie **avant le 6 novembre 2020**, par téléphone au 03.84.23.71.92 ou par mail à mairie@saint-germain-le-chatelet.fr



Repas des Anciens



Le sujet a été longuement réfléchi mais les Elus ne veulent faire courir aucun risque aux Aînés de notre village.

Le repas des Anciens 2020 est donc annulé.

Un colis de fin d'année sera toutefois remis aux personnes de 70 ans et plus.

La distribution est prévue
le samedi 12 décembre 2020 à partir de 14h00

A la recherche de potirons...

La Commission « Fleurissement et décoration du village » a besoin de potirons pour Halloween.

Si vous en avez dans votre jardin, vous pouvez en faire don en les déposant à la mairie



**Le Maire,
Jean-Luc ANDERHUEBER**



MAIRIE – 3 rue de Bourg – 90110 SAINT-GERMAIN-LE-CHÂTELET
Tel. : 03.84.23.71.92 – Fax : 03.84.23.06.73
Mail : mairie@saint-germain-le-chatelet.fr – Site web : www.saint-germain-le-chatelet.fr
Application Illiwap : code@90091
Ouverture au public : lundi de 9h30 à 12h00, mercredi de 16h00 à 19h00 et jeudi de 14h00 à 17h00

